BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision nº 47331 du 4 juillet 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «formations extérieures»

NOR: INTJ1912554S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision nº 88840 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828664S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2019 :

Azam Cécile NIGEND : 183219 NLS : 8033901

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er août 2019 :

Jolly Christophe NIGEND: 126040 NLS: 5280438

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juillet 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, O. COURTET